



Régions de Québec et Chaudière-Appalaches

GUIDE DE L'EXPOSANT

18 au 20 octobre 2024
Centre de foires d'ExpoCité, Québec
250, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, Qc G1L 5A7

PROMOTEUR DE L'ÉVÉNEMENT

Groupe Pro-Expo inc.

Roger Paradis

121 rue Ferrée

Boischatel, Québec G0A 1H0

Tél. : (418) 877-1919

rparadis@groupeproexpo.com

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Centre de Foires de Québec – ExpoCité

250, boulevard Wilfrid-Hamel

Québec, Québec G1L 5A7

Tél. : 418-691-7110

www.expocite.com

ADRESSE DE LIVRAISON

À inscrire sur le colis :

Salon FADOQ 50 ans +

Inscrire le nom de votre compagnie ET le numéro d'emplacement

Centre de Foires de Québec

250, boulevard Wilfrid-Hamel

Québec, Québec G1L 5A7

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Vendredi 18 octobre 2024 : 10h00 à 16h30

Samedi 19 octobre 2024 : 10h00 à 16h30

Dimanche 20 octobre 2024 : 10h00 à 16h30

ACCUEIL DES EXPOSANTS

Jeudi 17 octobre 2024 de 12h00 à 20h00 : arrivée des exposants aux quais (débarcadères) #16 à #21. Une équipe de la FADOQ sera sur place pour vous accueillir et vous guider vers votre emplacement. **(voir plan en annexe)**

Des chariots à quatre roues seront mis à votre disposition gratuitement. Prière de les rapporter au débarcadère après utilisation. Il est important, après avoir terminé le déchargement de votre véhicule, de le déplacer pour permettre de dégager le quai de déchargement et laisser la place à d'autres de procéder à leur entrée.

Toute manutention nécessitant un chariot-élévateur sera exécutée aux frais de l'exposant, facturée par le Centre de foires d'ExpoCité.

Vendredi 18 octobre 2024 de 8h00 à 9h30 : fin du montage. Aucun chariot ne sera toléré dans les allées au cours de cette période, le tapis étant installé. Toute manutention se fera à la main seulement. Les boîtes ne seront plus tolérées dans les allées à compter de 9h30.

ENTREPOSAGE DURANT L'ÉVÉNEMENT

Aucun entreposage ne peut être effectué à l'intérieur d'un kiosque, à l'exclusion de l'entreposage du matériel d'exposition ou promotionnel. Il sera toutefois possible de placer vos boîtes ou votre matériel à l'intérieur d'un espace réservé par le Salon FADOQ 50 ans + en les identifiant adéquatement.

DÉMONTAGE

Dimanche 20 octobre 2024 de 16h30 jusqu'à 20h00 : démontage des kiosques. Des chariots seront alors disponibles pour le transport des marchandises jusqu'aux débarcadères, dès que les tapis d'allées seront enlevés. Toute marchandise laissée sur place après 20h00 sera ramassée et entreposée aux frais de l'exposant.

STATIONNEMENT

Le stationnement est gratuit la journée du montage. Pour les trois jours de l'événement, le prix du stationnement est de 15\$ par jour payable directement à la guérite à l'entrée du stationnement. Vous devez mentionner que vous êtes exposant et le préposé vous remettra une passe exposant qui vous permettra de faire trois sorties par jour sans avoir à repayer le stationnement.

HÉBERGEMENT

La direction du Salon FADOQ 50 ans + a réservé un bloc de chambres à tarif spécial pour la période du 17 au 20 octobre 2024 à l'Hôtel & Suites Le Dauphin Québec, 400 rue Marais, Québec G1M 3R1, téléphone (418) 688-3888 www.dauphinquebec.com.

Le tarif spécial Salon FADOQ 50 ans+ est à partir de 155 \$ la nuit incluant le petit déjeuner buffet chaud et froid ainsi que d'autres services que vous trouverez sur leur site web. **Vous avez jusqu'au 19 septembre** pour bénéficier de ces tarifs en mentionnant que vous participez au Salon FADOQ 50 ans + lors de votre réservation.

RÈGLEMENTS DU SALON

Les règlements suivants visent à assurer à tous les exposants sécurité et équité. La direction se réserve le droit d'interdire l'installation de tout kiosque jugé inacceptable ou de fermer le kiosque de tout exposant qui refuserait, suite à un avis, de se conformer aux règlements qui suivent, sans dédommagement.

SOUS-LOCATION DE KIOSQUE

Il est strictement interdit de sous-louer, de céder ou de faire la promotion d'un produit ou d'un service autre que celui pour lequel le kiosque a été loué.

ASSURANCES

L'exposant doit posséder ses propres assurances responsabilité. La FADOQ (Chaudière-Appalaches) ou ses mandataires n'assument aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels aux produits, stands, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble et ce, quelque qu'en soit la cause. À la fermeture des journées d'exposition la salle est fermée sous clef et le service de sécurité du Centre de foires d'ExpoCité en fait le gardiennage.

ENTRÉE AU SALON

La direction du salon se réserve le droit de refuser l'entrée à tout visiteur, exposant ou employé d'un exposant qui, de l'avis de la direction, entrave de façon quelconque le bon fonctionnement du salon.

BRUIT

La norme prescrite est la suivante : un maximum de 70 db à 1,22 m. ou 4 pieds de la source ne doit pas être dépassé. Tout appareil dépassant cette norme sera interdit et l'exposant évacué s'il ne se conforme pas à ce règlement. Les présentations audiovisuelles sont permises à la condition de respecter cette norme.

SOLLICITATION

Toute sollicitation ne sera permise qu'à l'intérieur du kiosque et toute activité de cette nature sera défendue dans les allées ou tout autre endroit que le kiosque loué par l'exposant, à moins d'une entente écrite par la direction. Il est également défendu de faire l'utilisation d'un microphone ou d'un porte-voix dans le cadre de l'événement.

ALCOOL

Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées à l'intérieur du salon lors du montage, de l'événement et du démontage. Des salons et restaurants sont prévus à cet effet.

TIRAGE À L'INTÉRIEUR DES KIOSQUES

Les tirages relèvent de la juridiction de la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec. Si vous désirez organiser des tirages à l'intérieur de vos stands, vous devez préalablement vous procurer un permis auprès de la régie. Ces tirages n'engagent aucunement la FADOQ-régions de Québec et Chaudière-Appalaches. Pour plus d'informations composer le 1-800-363-0320.

PERSONNEL

Chaque exposant devra avoir un ou des représentants dans son kiosque quinze (15) minutes avant l'heure d'ouverture. La porte d'entrée des exposants (21) sera ouverte à compter de 9h15 le samedi et dimanche et vendredi 8h00 pour terminer votre installation.

DÉCHETS

Les exposants sont responsables de l'entretien de leur stand. Vous devez nettoyer votre kiosque et placer les déchets dans un sac que vous déposerez en bordure du kiosque chaque jour à la fermeture. ExpoCité fait le nettoyage des allées et ramassera vos rebuts à la condition qu'ils aient été déposés dans les allées avant votre départ.

IGNIFUGATION

Les règlements du service des incendies de la Ville de Québec exigent que tous les objets ou matériaux servant à la décoration soient ignifugés. Tout item devant être ignifugé devra être approuvé par le chef de la sécurité et de la prévention. Exemple : fleurs et feuillages artificiels, matières plastiques, houx, arbres ou arbustes artificiels, tissus (jupes de table) styromousse.

NOTE : Les juponnages de table et tous les articles de tissus doivent être ignifugés.

NOS FOURNISSEURS

KIOSQUES



Le forfait de base inclut avec la location d'espace est une structure tubulaire (rideau), un tapis, une table, 2 chaises et identification. **À noter que dans la section artisans aucun ameublement n'est inclus.**

Pour tout matériel supplémentaire notre fournisseur officiel est Décor Expert Expo (DEE) et la personne attitrée à notre événement est Morgane Pignol vous pouvez la joindre au (819) 448-8884 adresse courriel morgane.pignol@dee-expo.com

Profitez du tarif spécial «exposant» avant le 25 septembre 2024.

TÉLÉCOMMUNICATIONS-INTERNET/WI-FI

Les exposants qui ont besoin de ces services doivent les commander en ligne à l'adresse suivante : <https://commande.expocite.com/>

ACCROCHAGE, AUDIOVISUEL EAU & GAZ NATUREL

Les exposants qui ont besoin de ces services doivent les commander en ligne à l'adresse suivante : <https://solotech-cdf.com/collections> pour toutes informations supplémentaires vous pouvez communiquer avec eux directement au 418-683-7656 #3695 / 1 886-992-9466 #3695 ou par courriel à : cdf@solotech.com

Profitez du tarif spécial «exposant» avant le 2 octobre 2024.

HÔTEL  SUITES

LE DAUPHIN

QUÉBEC

Salon de la F.A.D.O.Q.
17 au 20 octobre 2024



Included in your stay :

- ▶ Brand new renovated room
- ▶ Breakfast buffet
- ▶ Refrigerator & microwave
- ▶ Gym
- ▶ Indoor swimming pool with water games

\$155*

Per night, plus taxes.
(Rate available until September 15th)

Inclus dans votre séjour :

- ▶ Chambre entièrement rénovée
- ▶ Internet haute vitesse sans fil
- ▶ Déjeuner buffet chaud et froid
- ▶ Réfrigérateur & Micro-ondes
- ▶ Accès à notre salle d'exercices
- ▶ Piscine intérieure avec jeux d'eau

Tarif de 155\$*

Par nuit, taxes en sus.
(Tarif disponible jusqu'au 19 septembre)

À 5 minutes

du Centre de Foires!

At 5 min of the Convention Center!



400, rue Marais, Québec (Québec) G1M 3R1

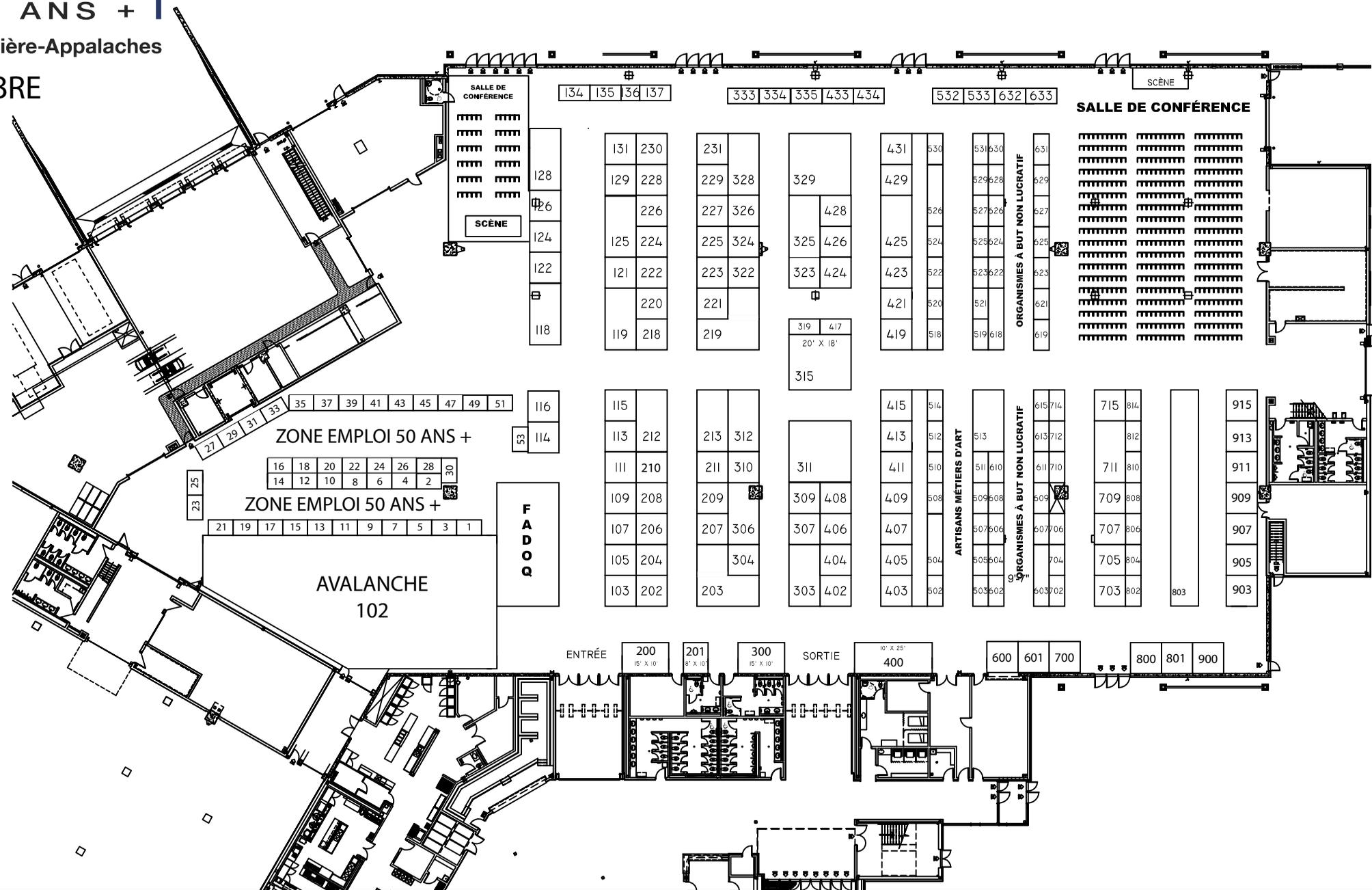
1 800 668-5911

—
dauphinquebec.com

Lobe PRÉSENTE
LE SALON fadoq
 50 ANS +

Régions de Québec et Chaudière-Appalaches

18 AU 20 OCTOBRE
 2024





Adresses des bâtiments :

- 250-A : Centre de foires
- 250-B : Centre Vidéotron
- 250-F : Centre administratif
- 250-G : (TVA, Remparts, Pee-Wee)
- 250-J : Pavillon de la jeunesse
- 250-L : Pavillon des arts
- 250-M : Grand marché

- ▲ Entrées / Sortie
- ⤴ → Accès piétons
- 🚚 Livraison
- 🚗 Débarcadère
- 🚌 Autobus
- 🚕 Taxis
- ♿ Stationnement personnes à mobilité réduite

